

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **28 mars 2013**

Délibération n° 2013-3782

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Développement des modes de déplacement doux - Attribution d'une subvention à l'association Pignon sur rue pour son programme d'actions 2013

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Vesco

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 mars 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : vendredi 29 mars 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mmes Guillemot, Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, MM. Bernard B., Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Justet, Kabalo, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, MM. Lévêque, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mmes Rabatel, Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à M. Lebuhotel), Crimier (pouvoir à M. Da Passano), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Barral (pouvoir à M. Vincent), Bouju (pouvoir à M. Reppelin), Assi (pouvoir à M. Buffet), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), M. Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mmes Bocquet (pouvoir à M. Geourjon), Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B.), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Hugué (pouvoir à M. Gignoux), Joly (pouvoir à M. Gillet), Lambert (pouvoir à M. Longueval), Mme Levy (pouvoir à M. Augoyard), M. Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Palaja, MM. Pilon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas, Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Calvel, Barge, Bolliet, Llung, Louis, Muet, Nissanian, Touraine.

Conseil de communauté du 28 mars 2013**Délibération n° 2013-3782**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Développement des modes de déplacement doux - Attribution d'une subvention à l'association Pignon sur rue pour son programme d'actions 2013**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 mars 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté a approuvé le 28 septembre 2009 le plan modes doux 2009-2020 de l'agglomération lyonnaise. Les modes de déplacements doux (modes doux) regroupent l'ensemble des déplacements non motorisés tels que la marche et le vélo.

Pour atteindre les objectifs poursuivis de multiplication de l'usage du vélo dans l'agglomération et de meilleure prise en compte des piétons, ce plan prévoit, notamment, un volet consacré à la concertation, à la promotion et à la communication en faveur de ces modes de déplacement en partenariat, notamment, avec le monde associatif.

L'association Pignon sur rue est une fédération d'associations dont l'objet est la promotion du vélo et des déplacements non motorisés regroupées au sein de la Maison du vélo et des modes doux.

La Communauté urbaine de Lyon apporte son soutien aux activités de cette association depuis 2005 au travers de subventions et de la mise à disposition d'un local à Lyon 1er.

Par demande écrite assortie d'une proposition de programme d'actions pour 2013, cette association a sollicité le versement d'une subvention de 120 000 € au titre de l'année 2013.

Par délibération n° 2012-2800 du 19 mars 2012, le Conseil de communauté a approuvé une convention annuelle avec l'association Pignon sur rue pour la promotion des modes de déplacement doux lui allouant une subvention de 120 000 € au titre de son programme d'actions 2012 :

a) - Bilan des actions conduites pendant l'année 2012

Le bilan des actions menées au terme de cette année de partenariat entre l'association Pignon sur rue et la Communauté urbaine fait apparaître :

- la gestion, l'animation et les synergies associatives au sein de la Maison du vélo avec plus de 2 600 adhérents à ce jour avec le regroupement de 7 associations qui représentent au total 8 salariés dont 4 pour Pignon sur rue et 4 pour l'atelier du Recycleur,

- le développement du centre de documentation unique en France entièrement dédié au vélo et aux modes doux avec plus de 5 000 notices, déjà récompensé par le Trophée du vélo 2008,

- la dématérialisation du volet documentaire de l'association via la création d'actuvélo.fr, le portail d'informations vélo unique en France. Le site Actuvélo en 2012 représente 4 000 articles référencés, plus de 116 000 visites. Il permet de former et d'informer les acteurs du monde du vélo : techniciens, associations de promotion du vélo, grand public. Il contribue au rayonnement de la Maison du vélo et des modes doux au-delà du périmètre de la Communauté urbaine. Le soutien de la Communauté sur ce projet a permis à l'association Pignon sur rue de remporter le Grand prix des talents du vélo 2012, décerné par le Club des villes et territoires cyclables, à Paris, en juillet 2012,

- l'atelier de conseil et formation en mécanique de cycles qui a ouvert une antenne en 2012 dans le quartier de Gerland, rue Prosper Chapet et qui, dans le cadre de la convention avec la Communauté urbaine, a réalisé 380 marquages de vélos, plus de 100 contrôles techniques sur 2012 dans les locaux et lors d'interventions extérieures,

- la vélo-école qui connaît un succès grandissant, notamment auprès des particuliers et des structures en insertion. Pour la Vélo-école particuliers : cela est permis par une animatrice/conseillère en mobilité et le concours d'une quinzaine de bénévoles réguliers et motivés. Ainsi, plus de 60 cyclistes débutants ont pu être formés, soit 172 heures de vélo-école dispensées au total. Pour la Vélo-école sociale, ce sont 108 personnes en insertion initiées au vélo et 52 demi-journées de formation dispensées,

- le montage de 4 nouveaux plans de déplacement domicile école (PDDE) qui ont abouti à 2 nouvelles lignes de pedibus et le suivi de 48 PDDE sur 2012 touchant 513 enfants et impliquant 290 parents,

- des animations au sein de la Maison du vélo et, en extérieur, 20 événements organisés par l'association Pignon sur rue, rassemblant plus de 2 700 participants au total et 19 événements extérieurs sur lesquels Pignon sur rue a participé activement, générant la participation de près de 8 000 personnes. Au total, plus de 10 000 personnes ont été impactées par les animations de l'association Pignon sur rue, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2011,

- l'organisation annuelle d'un forum du voyage à vélo dont chaque édition touche plus de 100 personnes,

- l'organisation annuelle d'une nouvelle bourse au vélo, place Guichard, qui a réuni 650 participants pour une première édition avec plus de 100 vélos vendus. Le nombre de bourses aux vélos mises en place par l'association Pignon sur rue en 2012, sur la Communauté urbaine, est désormais porté à 3,

- la diffusion d'une lettre d'information mensuelle reçue par 4 400 abonnés en 2012.

b) - Plan d'actions 2013

Au vu des résultats, il est proposé de poursuivre ce partenariat pour 2013.

Le concours financier de la Communauté urbaine à l'association Pignon sur rue se traduit par le versement d'une subvention permettant l'exercice des activités de promotion des modes doux de déplacement.

Le soutien de la Communauté urbaine porte sur le programme d'actions 2013 et, notamment :

- le développement d'Actuvélo,

- l'organisation de 3 bourses aux vélos annuelles,

- la croissance des animations de l'association Pignon sur rue autour du vélo et des modes doux,

- les projets de vélo-école : établissements, insertion et particuliers,

- le déploiement du marquage au sein des 2 ateliers vélo du Recycleur : rue Saint Polycarpe à Lyon 1er et rue Prosper Chapet à Lyon 7° ainsi que des animations en extérieur,

- l'accompagnement et la formation des bénévoles impliqués et de la salariée animatrice en mobilité sur le vélo-école, rendus nécessaires au vu du nombre croissant de projets qui se développent et des réglementations en termes de formation sur ce secteur d'activités,

- la communication, par la poursuite de la refonte des outils de sensibilisation auprès du public. Après la mise en ligne du site Internet au 1er février 2013, il s'agit de la confection de fiches-outils à diffuser lors des animations (bourses au vélo, forum du voyage à vélo, cafés cyclo-citoyens, etc.) afin d'accompagner le report modal avec des outils ludiques et efficaces sur l'équipement du vélo, les angles morts, le stationnement vélo et tous sujets qui concernent les cyclistes,

- le développement de la vie associative de la maison du vélo et des modes doux par l'accueil de nouvelles associations pour le développement des mobilités alternatives.

c) - Mise à disposition d'un local par la Communauté urbaine

L'association Pignon sur rue occupe, pour son siège et l'exercice de ces activités, un local dont la Communauté urbaine est locataire situé 10, rue Saint Polycarpe à Lyon 1er.

Il est proposé de reconduire la mise à disposition de l'association dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire à titre onéreux avec la Communauté urbaine.

Montant de la subvention 2013

Le montant de la subvention 2013 versée par la Communauté urbaine à l'association Pignon sur rue est fixé à 120 000 €. L'association verse à la Communauté urbaine le montant de l'indemnité d'occupation du local mis à disposition et les charges, soit 40 248 € par an.

Le budget prévisionnel 2013 de l'association Pignon sur rue se présente comme suit :

Recettes	Montant (en €)	Dépenses	Montant (en €)
- subventions :	127 500	- salaires et charges	99 861
. Communauté urbaine de Lyon	120 000	- loyers et charges	40 248
. Etat	7 500	- frais de structures	8 800
- adhésions, participations	1 570	- frais spécifiques des actions	14 717
- ventes de prestations	23 305	- prestations diverses	10 500
- co-financements prévisionnels (Région, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie -ADEME-, fonds pour le développement de la vie associative -FDVA-)	21 751		
Total	174 126	Total	174 126

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 120 000 € au profit de l'association Pignon sur rue pour la promotion des modes doux,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Pignon sur rue définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 6574 - fonction 822 - opération n° OP09O1613.

4° - La recette correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 752 - fonction 822 - opération n° OP09O0986.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 mars 2013.